

Cap Coop, espace de test pour jeune entreprise

Quand les entrepreneurs débutants mettent le cap vers la coopération

En avril 2010 naissait Cap Coop, coopérative aveyronnaise d'activité et d'emploi. Le but : « *Accompagner les gens qui veulent créer leur activité* », selon Pauline André, cogérante de la coopérative. Née de la fusion de l'association Rive 12, spécialisée dans l'accompagnement à la création d'entreprise et l'insertion, et de l'antenne aveyronnaise d'une coopérative tarnaise, Cap Coop accompagne aujourd'hui 57 entrepreneurs.

« *Nous sommes un espace de test*, explique Pauline André. *Les entrepreneurs utilisent notre numéro de Siret pour développer leur activité pendant 2 ans maximum. Nous leur offrons un hébergement juridique, fiscal et social. On fait leur compte, on gère la partie administrative de leur activité, leur permettant de se concentrer sur la production, la gestion et la vente.* » Un confort appréciable lors de la création, toujours risquée, d'une entreprise.

A la fois entrepreneur et salarié

Durant cette phase de test, le créateur de l'activité dispose d'un statut d'entrepreneur salarié. En tant qu'entrepreneur il

monde du travail, de se constituer un réseau professionnel et ainsi de trouver plus facilement un emploi.

En cas de succès des deux années de test (c'est le cas pour environ un entrepreneur salarié sur deux), l'entrepreneur salarié peut sortir de la coopérative pour voler de ses propres ailes en créant son entreprise. Si la coopération lui convient, il peut aussi décider de devenir associé de Cap Coop. Et devenir associé d'une telle SARL Scop lui offre une voix pour décider de l'avenir de la coopérative. Pour cela, son activité doit être viable et doit lui permettre de se rémunérer. « *Il faut avoir le goût pour la coopération*, précise Pauline André. *Nous ne sommes pas une société de portage. Le but est de se trouver des collègues, de se créer un réseau professionnel.* »

C'est le choix qu'ont fait, notamment, une couturière et un photographe. « *Ils se sont aperçus, après quelques années d'activité et lors de réunions à Cap Coop, qu'ils prospectaient les mêmes clients, à savoir de futurs mariés. Ils se sont donc créés un outil de prospection commun. Ils lui ont*

trouvé un nom, « Noces et dou-dous », qui devient un véritable outil de communication. Ils se sont ensuite ouverts à d'autres membres de Cap Coop. Plus nombreux, ils peuvent mutualiser certaines charges et offrir à leurs clients plus de prestations. »

Assurances et réglementations professionnelles comme limites

Si la perspective d'intégrer Cap Coop est attirante, elle est toutefois soumise à condition. « *Nous ne pouvons pas accepter tous les projets. La coopérative effectue d'abord une étude de risque. Les assurances sont souvent un frein. Donc on ne peut pas prendre d'activité trop risquée comme le BTP, le gros œuvre ou encore la sécurité. L'entrepreneur salarié doit aussi être en conformité avec la réglementation de son secteur d'activité, en terme de niveau de formation, par exemple. Autre exemple, il nous est impossible d'accueillir quelqu'un dans le secteur du spectacle vivant, car nous ne disposons pas de la licence entrepreneur de spectacle.* »

Dernier point important, Cap Coop prend 10 % de la marge commerciale dégagée par l'entrepreneur salarié. De quoi financer en partie l'accompagnement par Cap Coop, qui trouve aussi

après du Conseil régional et du Fonds social européen les ressources nécessaires à son fonctionnement.

B.L.

Toilettes sèches

Game of Trône à Onet-le-Château

Cogérants de la société « Le Trône », Etienne Favié et Eric Terrisson ont profité de l'accompagnement de Cap Coop pour créer leur activité. Spécialisés dans la location de toilettes sèches, Cap Coop leur a permis de « *démarrer vite et sereinement* ».

« *Nous avons commencé à discuter de cette activité il y a un an et demi*, explique Etienne Favié. *Nous sommes tous les deux attachés à l'écologie et nous cherchions une activité dans ce domaine. Nous nous sommes donc lancés dans l'assainissement écologique en location. Nous avons nous-mêmes dessiné les cabines que nous faisons fabriquer localement par un ébéniste.* »

C'est le festival Festa Del Trauc, à Bozouls, qui fut le premier client du Trône. Depuis, la Foire de Rodez, notamment, a suivi. C'est aussi le cas de la mairie d'Onet-le-Château, pour le chantier de l'école du Stade. « *La précédente municipalité avait imposé une charte « chantier vert » aux entrepreneurs qui travaillent sur ce chantier. Ces toilettes n'étaient pas obligatoires pour respecter cette charte mais la municipalité a eu la volonté d'aller au bout des choses.* »

Cet été, Le Trône louera ses cabines « d'assainissement écologique » pour de nombreux mariages. Bref, les deux jeunes entrepreneurs sont sur le chemin de la réussite. « *Nous allons bientôt intégrer la*

rié. En tant qu'entrepreneur, il dispose d'une certaine liberté et d'une véritable autonomie dans la gestion de son entreprise. En tant que salarié, il transforme son chiffre d'affaires en capacité à se générer un salaire. Salaire pour lequel il reçoit, comme tout salarié, un bulletin de salaire. Et qui lui ouvre des droits au chômage et à la retraite.

A l'issue de cette phase de test de 2 ans, plusieurs possibilités s'offrent à l'entrepreneur salarié. Si son aventure entrepreneuriale est un échec, il a pu s'en rendre compte sans prendre trop de risques. Et souvent, ces deux années d'activité lui ont permis de mettre un pied solide dans le

Pépinière, portage et partenaires financiers

Dans le monde de l'accompagnement à la création d'entreprise, Cap Coop n'est pas seule en Aveyron. BGE Aveyron, basé à Bourran, est ainsi un espace de test, comme Cap Coop, mais non coopératif. Les pépinières d'entreprises, comme celle du Grand Rodez à Arsac, offrent elles un environnement de travail à moindre coût à la jeune entreprise. Elles sont un outil politique au service du développement économique d'un territoire. Certains entrepreneurs salariés passés par Cap Coop y poursuivent leur développement.

Une fois l'étape du test à Cap Coop réussie, certains entrepreneurs ont besoin d'argent pour investir et développer leur activité. C'est là qu'interviennent les financeurs. IES (Initiatives pour une économie solidaire en Midi-Pyrénées) faisant office de partenaire financier idéal pour ceux que la démarche coopérative a séduits.

« *Nous allons bientôt intégrer la pépinière d'entreprises du Grand Rodez* », explique Eric Terrisson. Désireux également d'étoffer leur activité, les deux hommes espèrent se lancer dans la vente des cabines de toilettes sèches. « *Nous sommes actuellement en train de démarcher des financeurs et essayons de les convaincre que notre projet tient la route. Nous avons par exemple sollicité des banques et Initiative Aveyron (plateforme d'initiatives locales portée par la Chambre de commerce départementale, NDLR). IES (Initiatives pour une économie solidaire en Midi-Pyrénées) est également entré à notre capital.* »



Les toilettes sèches d'Eric et Etienne sont nées grâce à Cap Coop.



57 entrepreneurs salariés sont actuellement accompagnés par Cap Coop.